



Carte Professionnelle n° 1701 2017 000 021 135
 Délivrée par la CCI de Rochefort-sur-Mer
 Caisse de Garantie FNAIM
 N° adhérent 120 690 K – montant 120 000 €
 N° SIRET 831 673 082 00010 R.C.S. SAINTES

TARIF DES HONORAIRES TTC à compter du 19 mars 2019
TVA 20 %

I – VENTE D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

De 0 à 39 999 €	4 000 €
De 40 000 € à 49 999 €	12 %
De 50 000 € à 74 999 €	10 %
De 75 000 € à 99 999 €	9 %
De 100 000 € à 149 999 €	8 %
De 150 000 € à 199 999 €	7 %
De 200 000 € à 299 999 €	6 %
De 300 000 € à 399 999 €	5 %
400 000 € et +	4 %

II – TERRAINS

Minimum de 4 000 €	11 %
---------------------------	-------------

III – LOCAUX COMMERCIAUX

Minimum de 4 000 €	10 %
---------------------------	-------------

IV – LOCATIONS

A usage d'habitation (Rédaction du bail – Etat des lieux d'entrée et de sortie)

Studio	200 € par partie*
T 2	300 € par partie*
T 3	350 € par partie*
T 4	450 € par partie*
T 5 ET PLUS	500 € par partie*

*majoration de 50 € pour tous biens situés à plus de 5 Km de Saint-Jean d'Angély.

A usage professionnel ou commercial (Rédaction du bail – Etat des lieux d'entrée et de sortie)

600 € par partie
